

# RENNES ENCHÈRES

*LE GUIDE 2018*



[www.rennesencheres.com](http://www.rennesencheres.com)

# RENNES ENCHERES

LE GUIDE

www.rennesencheres.com



## CHOISIR RENNES ENCHÈRES

C'est l'assurance de bien vendre un objet de valeur à un véritable amateur.

C'est aussi la garantie d'acquérir un objet authentique.



## L'ÉQUIPE

Carole JEZEQUEL  
Commissaire-priseur

Caroline GUIZARD  
Responsable des ventes cataloguées

Véronique FERRARD  
Responsable de la salle

Muriel GUILLOU  
Responsable comptabilité

Anne-Thérèse SERRAND  
Assistante

Elsa DUMONT  
Assistante

## 18 EXPERTS INDÉPENDANTS

Michel MAKET  
Tableaux & Sculptures

Sophie VERGNE  
Orfèvrerie

Bertrand BERTHELOT  
Mobilier & Objets d'Art

Jean-Luc MARTIN  
Montres & Horlogerie

Katy CRITON  
Design & Art Contemporain

Sylvain LANGLOIS  
Livres anciens & modernes

Bertrand GALLON  
Cartes postales & Bandes dessinées

Alexis BORDES  
Tableaux anciens

Mickaël BARTLETT  
Jouets

Jean ROUDILLON  
Arts Premiers

Alain HEROU  
Instruments de musique

Jacques DELAUNAY  
Or & Numismatique

Alain REBOULOT  
Timbres & Documents

Pascal PERE  
Vins & Spiritueux

Barbara CRENN  
Bijoux

Jean-Claude DEY  
Militaria & Souvenirs historiques

Alice JOSSAUME  
Arts d'Asie

Bernard CHAILLAN  
Automobiles de collection

ET ...



## L'ESTIMATION

### D'après photographies – par mail :

Vous pouvez nous envoyer une ou plusieurs photographies de votre bien, les plus détaillées possible :

- par courrier : Rennes Enchères, 32 Place des Lices, 35000 RENNES.

- par mail : [art@rennesenchères.com](mailto:art@rennesenchères.com).

Précisez les dimensions, la technique, la signature, la provenance, l'état de conservation et la date de l'acquisition. Nous vous recontacterons dans les plus brefs délais pour donner une première estimation orale, sous réserve d'un examen visuel. Si l'estimation donnée vous convient, nous organiserons un rendez-vous de dépôt au bureau ou au garde-meuble.

### Sur rendez-vous à l'Hôtel des Ventes :

Vous serez alors reçu par Maître Carole Jézéquel, commissaire-priseur, Caroline Guizard, responsable du département Estimations, ou par un de nos experts. Il s'agit d'une estimation gratuite et orale. Si vous décidez de vendre, votre objet sera alors soumis à une expertise détaillée avant son intégration définitive dans l'une de nos ventes.

### A votre domicile :

Le commissaire-priseur ou l'expert peuvent, si vous le souhaitez, se déplacer chez vous, sur devis préalable, et réaliser un rapport d'expertise de vos biens. Si cet inventaire est suivi d'une vente dans un délai raisonnable et en fonction des objets confiés, les frais de déplacement vous seront offerts.

## NOS RECORDS



1 164 000 €



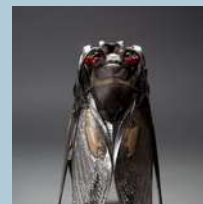
900 000 €



432 000 €



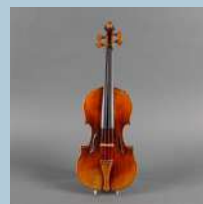
420 000 €



235 200 €



186 000 €



168 000 €



87 000 €

## L'expertise

Les experts sont des professionnels choisis pour leur compétence, leur expérience et leur parfaite connaissance du marché de l'art dans le domaine de leur spécialité. Ils authentifient objets, œuvres d'art et pièces de collection. Ils en estiment la valeur en fonction de la cote sur le marché de l'art. Ils disposent d'un large fichier de collectionneurs susceptibles d'être intéressés par la vente de votre bien. Les descriptifs donnés engagent leur responsabilité et celle du commissaire-priseur. Selon le résultat de l'expertise, votre bien pourra figurer à l'une ou l'autre de nos ventes listées ou cataloguées.



# LA RÉQUISITION

-Vous avez signé un contrat appelé réquisition de vente qui comporte :

- Le descriptif des lots
- Leur estimation, basse et haute
- Le prix de réserve : si vous décidez de l'indiquer, il sera défini entre vous et Rennes Enchères qui se réserve le droit de porter les enchères pour votre compte jusqu'à ce qu'il soit atteint. Le montant du prix de réserve ne pourra dépasser la fourchette basse de l'estimation indiquée au catalogue.
- Les dates prévues : la mise aux enchères de vos biens pourra s'étaler sur plusieurs ventes selon les thèmes des objets proposés (calendrier sous réserve de modifications).
- Les frais de vente.
- Les frais d'expert.
- **Les taxes :**  
La plus-value de 6,5% au-delà de 5 000€ sauf preuve de détention depuis plus de 22 ans.  
Le droit de suite de 4% : concerne les œuvres des artistes contemporains adjugés à partir de 750€.  
Sur les monnaies, l'or et l'argent, une taxe de 11,5% sur les monnaies postérieures à 1800.  
Le contrôle : concerne les objets en métaux précieux non poinçonnés.  
Le transport sur devis.

## *Le dépôt*

- Au bureau pour les tableaux et les petits objets.
- Au garde-meuble sur rendez-vous pour les objets volumineux (transport sur devis).

Au cas où votre bien ne trouverait pas preneur faute d'enchères, Rennes Enchères ne vous facturera pas de frais de vente. Il pourra faire l'objet d'une seconde vente, ou être vendu de gré à gré à l'issue des enchères après avoir été présenté à la boutique internet. A défaut, il devra être récupéré rapidement.

## *Le règlement vendeur*

A l'issue de la vente, lorsque les lots sont réglés par les acheteurs, le vendeur reçoit directement le règlement sous forme de lettre chèque ou par virement bancaire, dans un délai de trente jours après la vente. Les frais de vente prévus par le mandat, sont prélevés directement sur le prix au marteau de vos biens. Vous recevrez donc un montant « net vendeur ».



## LA COMMUNICATION

**Le catalogue de vente en version papier et numérique :**  
Des photographies de qualité mettent en valeur vos biens. Elles sont prises par un photographe professionnel. La maquette est réalisée par un infographiste. Elle est ensuite envoyée à notre fichier d'acheteurs nationaux et internationaux.

### **Sur Internet :**

Le site de Rennes Enchères ([www.rennesencheres.com](http://www.rennesencheres.com)) est constamment mis à jour. Vous y trouverez nos actualités, le calendrier des ventes à venir et nos catalogues. Rennes Enchères compte plusieurs réseaux d'amateurs pointus ainsi que de collectionneurs nationaux et internationaux. Les ventes sont également toujours mises en ligne sur [www.interencheres-live.com](http://www.interencheres-live.com) (1 million de visiteurs par mois), et parfois sur [www.gazettedrouot.com](http://www.gazettedrouot.com) ou [www.auction.fr](http://www.auction.fr) (650 000 visiteurs par mois).

### **La Presse :**

Sur le plan régional, Rennes Enchères fait paraître chaque semaine les publicités de ses ventes dans le quotidien Ouest-France (plus de 2 millions de lecteurs).

Sur le plan national, nos publicités sont publiées dans la Gazette de l'Hôtel Drouot.

Gwenaëlle de Carné, Docteur en Histoire de l'art, rédige des fiches « coup de cœur » qui mettent en lumière les objets phare des ventes.

L'agence de communication Release réalise les dossiers de presse sur nos ventes et contacte également les médias nationaux et internationaux.

## La NewsLetter

Elle nous permet aujourd'hui d'informer régulièrement plusieurs dizaines de milliers de personnes sur vos objets et nos ventes.

## Les Réseaux Sociaux

Supports de diffusion indispensables, ils constituent des relais efficaces pour nos différentes ventes.

“

*Inscrivez-vous  
à la NewsLetter*

## La scénographie

Véronique Boyeldieu d'Auvigny (VBA décoration), notre scénographe, crée pour chaque vente cataloguée une mise en scène personnalisée afin de mettre en valeur la qualité de vos objets d'art.

## Le Live

Il vous permet de suivre nos ventes et d'enchérir en direct. Nous avons été les premiers à faire appel à un à un cameraman qui filme et zoom sur les détails des objets durant la vente afin que vous puissiez les apprécier aussi bien que les acheteurs présents. Le Live permet au monde entier d'être connecté et d'enchérir sur la vente de vos objets !

*[interencheres-live.com](http://interencheres-live.com)*



## LA VENTE

Elle a lieu généralement le lundi à 14h mais certaines ventes de prestige peuvent se tenir le dimanche. Les ventes listées commencent par les tableaux, se poursuivent par les objets de vitrine et se terminent par le mobilier.

En salle, le commissaire-priseur clôt les enchères par un coup de marteau en prononçant le mot « adjudgé » : c'est ce mot qui conclut juridiquement la vente en transférant la propriété du lot au dernier enchérisseur. Vous pouvez régler en espèces jusqu'au plafond légal en vigueur, par carte bancaire ou par chèque. Il s'agit d'un paiement au comptant.

- Le prix d'adjudication annoncé par le commissaire priseur, dit aussi « prix marteau », correspond en fait au montant hors taxes de votre achat. A cela s'ajoutent les frais de vente qui sont généralement de 23 % TTC.
- Au moment de votre premier achat, une plaquette numérotée vous sera remise en échange d'un moyen de paiement. Cette plaquette doit être conservée afin de vous identifier si vous vous portez acquéreur de plusieurs lots.
- Hormis le mobilier, les lots vous sont généralement délivrés immédiatement en salle. Attention : vous êtes pleinement responsable de vos lots une fois l'adjudication prononcée.

L'enchère est l'offre d'un montant supérieur aux offres précédentes au cours de la vente. Si vous êtes le dernier enchérisseur, c'est-à-dire celui qui a porté l'enchère la plus élevée, vous devenez propriétaire du bien. Une fois le bien acquis, vous en êtes alors responsable.

## L'exposition

Les expositions des ventes Art & Décoration ont lieu :

Le samedi de 10H à 13H.

Le lundi de 9H à 11H : le matin de la vente.

Les expositions des ventes cataloguées ont lieu :

Le vendredi de 15H à 18H.

Le samedi de 10H à 13H et de 15H à 18H.

Le dimanche de 15H à 18H.

Le lundi de 9H à 11H : le matin de la vente.

## L'ordre d'achat

Vous pouvez remplir un ordre d'achat ferme et confidentiel. Par un document signé, vous donnez mandat à la maison de vente pour porter, en votre nom, les enchères jusqu'à un prix maximal clairement défini au préalable.

Vous pouvez également participer à l'enchère par téléphone. De la même façon l'équipe de Rennes Enchères peut vous contacter et enchérir en direct sur les lots qui vous intéressent. Le montant que vous proposez doit être, au minimum, équivalent à l'estimation basse du bien.

Vous pouvez aussi participer à l'enchère en live. Une inscription préalable est nécessaire sur notre site partenaire pour chaque vente : [www.interenchere-live.com](http://www.interenchere-live.com) (frais de 3% HT).

Vous pouvez enfin laisser un ordre d'achat secret sur [interencheres-live.com](http://interencheres-live.com) (frais de 3% HT).



## LE RÈGLEMENT

Vos achats sont à régler au comptant par chèque, carte bancaire, par virement, ou par mandat.

Dans le cas d'une vente à distance, vos achats sont stockés par nos soins. Les lots les plus volumineux sont renvoyés en garde-meuble. Dans la limite d'une quinzaine de jours après la vente, les frais de garde vous sont gracieusement offerts. Au-delà ils seront facturés.

Dans le cas d'une vente en salle, vous pouvez récupérer votre bordereau acquéreur qui correspond à la facture. Son contenu, notamment le descriptif des lots, engage le commissaire priseur et solidairement l'expert.

Ce bordereau vaut certificat d'authenticité.

## LE RETRAIT DE VOS ACQUISITIONS

Le retrait signifie qu'une fois vos acquisitions réglées vous pouvez les récupérer, sur rendez-vous, à Rennes Enchères.

Nous proposons aux acheteurs qui le désirent un service d'expédition et de livraison. Sur devis, les modalités d'envoi sont adaptées au volume de vos achats.

Afin d'organiser au mieux les expéditions, vous pouvez nous signaler votre demande avant la vente. Dans un souci de simplification, nous ajouterons le montant des frais au montant total de votre bordereau afin de n'effectuer qu'un seul règlement. L'expédition sera alors prise en charge par l'équipe de Rennes Enchères. La livraison peut être réalisée par les Déménagements POMMEREUL suivant le volume de vos objets.

## Lexique

### *Commissaire-priseur :*

C'est le professionnel reconnu apte, par le Conseil des Ventes, à diriger la vente aux enchères et à déclarer si un bien est vendu ou non. Il est responsable des prisées et des adjudications. Il travaille au sein d'une maison des ventes.

### *Estimation :*

Fourchette de variation du prix du bien donnée par un professionnel habilité avant son passage à la vente. On distingue l'estimation basse c'est-à-dire le prix minimum et l'estimation haute qui correspond au prix espéré.

### *Expert & expertise :*

L'expert est une personne indépendante, spécialisée dans un domaine de l'Art, qui assiste le commissaire-priseur dans l'authentification et l'estimation de certains biens. L'expertise consiste à identifier les caractéristiques du bien afin de le qualifier et de l'estimer. Il existe une coresponsabilité solidaire de l'expert et du commissaire-priseur.

### *Frais de vente :*

Les frais de vente correspondent aux frais vendeur et aux frais acheteur. Ces frais comportent les services ainsi que les diverses dépenses engagées (expertise, catalogue, publicité, scénographie, etc...). Peuvent s'y ajouter les frais de transports et de gardiennage, les taxes, un éventuel droit de suite ainsi que les honoraires de l'expert. Les frais d'adjudication sont indiqués dans les conditions de ventes et annoncés publiquement avant la vente.

# Lexique

## *Prix de réserve :*

C'est le prix convenu entre la maison de vente et le vendeur en dessous duquel le commissaire-priseur ne peut vendre le bien. Il doit être inférieur ou égal à l'estimation basse et les acheteurs n'en ont pas connaissance. Le commissaire-priseur est en droit de le retenir pendant la vente jusqu'à ce que le prix soit atteint même s'il n'y a pas d'enchères dans la salle.

## *Mise à prix :*

Elle désigne le début de la vente aux enchères pour un objet. Elle correspond au prix de départ donné par le commissaire-priseur ou couvert par les enchères successives. Elle est déterminée par l'intérêt qu'à suscité cette œuvre avant la vente, sa rareté et sa qualité.

## *Ordre d'achat :*

Si l'acheteur potentiel ne peut être physiquement présent le jour de la vente, il a la possibilité de laisser un ordre d'achat au commissaire-priseur ou à ses collaborateurs. L'ordre peut être passé directement lors de l'exposition, par téléphone ou par le live. La maison de vente agira alors pour son compte en qualité de mandataire au mieux des intérêts de l'acheteur.

## *Live :*

Il désigne le fait que la vente aux enchères se déroule aussi de manière dématérialisée, les acheteurs pouvant la suivre et y participer. Les vendeurs peuvent également suivre les résultats.

## QUESTIONS - RÉPONSES

### 1- Comment connaître le calendrier des ventes ?

Le calendrier des ventes figure sur notre site internet dans la rubrique « ventes à venir ». Vous pouvez vous y inscrire pour recevoir le calendrier et les annonces de nos ventes.

### 2- Pouvez-vous venir faire un inventaire chez moi et est-ce gratuit ?

Nous nous déplaçons à domicile pour estimer vos objets sous certaines conditions. Dans le cas où l'inventaire est suivi d'une vente par notre intermédiaire et selon les objets confiés, une rétrocession totale ou partielle de la facture pourra être consentie.

### 3- Puis-je avoir une estimation gratuite de mon bien ?

Oui, sur rendez-vous à l'Hôtel des ventes, nous pouvons estimer gratuitement et oralement vos objets, mais aussi par photo en nous les envoyant à l'adresse mail de Rennes Enchères : [art@rennesenchères.com](mailto:art@rennesenchères.com)

### 4- Quels sont les jours et les horaires de dépôt ?

Vous pouvez déposer vos objets sur rendez-vous, à l'Hôtel des ventes en prenant contact avec le secrétariat. Venez munis d'une pièce d'identité.



# Lexique

## *Adjudication :*

Elle est matérialisée par le mot « adjudgé » ; elle marque le transfert de propriété du bien à son nouvel acquéreur.

## *Bordereau :*

C'est le justificatif faisant office de facture. Sur ce document figurent les caractéristiques du bien, le prix d'adjudication avec les frais de vente ainsi que les coordonnées de l'acquéreur. Une fois le bordereau acquitté, il représente le titre de propriété et vaut certificat d'authenticité.

## *“After-sale”*

### *ou “Après-vente” :*

Si un bien n'a pas trouvé d'acquéreur, Rennes Enchères a la possibilité, avec l'accord du vendeur, de vendre celui-ci de gré à gré sur la boutique ou sur un site internet partenaire.

## QUESTIONS - RÉPONSES

### 5- Dans quel délai mon bien sera-t-il vendu ? Quand recevrai-je mon chèque ?

La date de vente à laquelle votre bien sera présenté est déterminée par le commissaire-priseur lors du dépôt de vos biens. Toute modification de cette date donnera lieu à un nouvel envoi de la réquisition. Vous recevrez par SMS le résultat total votre vente dès le lendemain de celle-ci.

Une fois votre bien vendu, votre chèque vous sera adressé dans un délai d'un mois sous réserve d'encaissement définitif du prix de vente auprès de l'acheteur.

### 6- Comment se déroule le transport des biens achetés ou à vendre ?

Vous pouvez contacter les transporteurs dont vous trouverez les coordonnées dans notre espace « Partenaires ». Pour les biens confiés à la vente, les frais de transport peuvent être prélevés sur le montant de la vente.

### 7- J'ai laissé un ordre d'achat, suis-je prévenu du résultat ?

Si vous êtes adjudicataire, nous vous adresserons le bordereau d'achat dès le lendemain de la vente pour vous prévenir du succès de votre enchère. Vous pouvez également nous contacter par e-mail ou par téléphone pour connaître le résultat.



## EXTRAITS DU DÉCRET MARCUS DU 3 MARS 1981

Article 2 : La dénomination d'une œuvre ou d'un objet, lorsqu'elle est uniquement et immédiatement suivie de la référence à une période historique, un siècle ou une époque, garantit l'acheteur que cette œuvre ou objet a été effectivement produit au cours de la période de référence. Lorsqu'une ou plusieurs parties de l'œuvre ou objet sont de fabrication postérieure, l'acquéreur doit en être informé.

Article 3 : A moins qu'elle ne soit accompagnée d'une réserve expresse sur l'authenticité, l'indication qu'une œuvre ou un objet porte la signature ou l'estampille d'un artiste entraîne la garantie que l'artiste mentionné en est effectivement l'auteur.

Le même effet s'attache à l'emploi du terme "par" ou "de" suivie de la désignation de l'auteur.

Il en va de même lorsque le nom de l'artiste est immédiatement suivi de la désignation ou du titre de l'œuvre.

Article 4 : L'emploi du terme "attribué à" suivi d'un nom d'artiste garantit que l'œuvre ou l'objet a été exécuté pendant la période de production de l'artiste mentionné et que des présomptions sérieuses désignent celui-ci comme l'auteur vraisemblable.

Article 5 : L'emploi des termes "atelier de" suivis d'un nom d'artiste garantit que l'œuvre a été exécutée dans l'atelier du maître cité ou sous sa direction.

La mention d'un atelier est obligatoirement suivie d'une indication d'époque dans le cas d'un atelier familial ayant conservé le même nom sur plusieurs générations.

Article 6 : L'emploi des termes "école de" suivis d'un nom d'artiste entraîne la garantie que l'auteur de l'œuvre a été l'élève du maître cité, a notoirement subi son influence ou bénéficié de sa technique. Ces termes ne peuvent s'appliquer qu'à une œuvre exécutée du vivant de l'artiste ou dans un délai inférieur à cinquante ans après sa mort.

Lorsqu'il se réfère à un lieu précis, l'emploi du terme "école de" garantit que l'œuvre a été exécutée pendant la durée d'existence du mouvement artistique désigné, dont l'époque doit être précisée et par un artiste ayant participé à ce mouvement.

Article 7 : Les expressions "dans le goût de", "style", "manière de", "genre de", "d'après", "façon de", ne confèrent aucune garantie particulière d'identité d'artiste, de date de l'œuvre, ou d'école.

## Témoignages

“

« Je viens à l'Hôtel des ventes depuis une dizaine d'années. On trouve tout ce qui est possible et imaginable. Une vraie caverne d'Ali Baba ! »

« J'ai découvert Rennes Enchères en venant faire estimer un vieux tableau trouvé chez ma mère. Il est parti pour une somme que je n'aurais jamais espéré. Depuis, je vends régulièrement ici ».

« Ce que j'aime dans les ventes c'est le spectacle. On ne sait jamais pour quel lot les gens vont se battre. Il faut les voir s'affronter, espérer, se résigner, triompher. C'est aussi cette comédie humaine qui fait le charme des enchères »

« Il y a quelques années je me suis décidé à pousser les portes de la salle des ventes. Le contact avec l'équipe m'a plu. Depuis j'ai plaisir à passer le samedi après mon marché (en laissant mon sac à l'entrée rire), ou le dimanche quand je veux acheter. »

# Notes





32, place des Lices 35000 RENNES  
02 99 31 58 00

[art@rennesencheres.com](mailto:art@rennesencheres.com) - [www.rennesencheres.com](http://www.rennesencheres.com)

